

#### Préambule

Toute commande passée à la SAS LPDV est subordonnée à l'acceptation sans réserve, et au respect des présentes Conditions Générales par le Client, lequel reconnaît expressément être une personne physique majeure avec la pleine capacité.  
Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

#### Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SAS LPDV fournit à ses Clients particuliers qui lui en font la demande, via un bon de commande ou par les sites internet, des prestations relatives à la vente de tous articles, produits ou services se rapportant à la pratique et à l'entretien des cycles, et plus particulièrement des suspensions de cycles.  
Les renseignements figurant sur les sites internet, catalogues, prospectus, tarifs et bons de commande de la SAS LPDV sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. La SAS LPDV est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.  
Les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

#### Identité du vendeur

SAS LPDV - 121 route de Colmar - 68040 INGERSHEIM  
Courriel : [contact@lpdv.eu](mailto:contact@lpdv.eu) - Téléphone : +33 3 67 30 04 07  
Immatriculé au RCS de Colmar TI 823 927 637

#### Commande

Le Client pourra effectuer sa commande exclusivement sur un bon de commande en vigueur provenant de LPDV ou sur les sites internet ([www.lpdvuspension.com](http://www.lpdvuspension.com) ou [lpdvshop.com](http://lpdvshop.com))

Pour passer commande, le Client suit les différentes étapes en :

- Cochant les cases correspondantes à ses produits. (si un produit ne figure pas sur le bon de commande, le Client pourra demander un devis à LPDV) ;
- Cochant une option s'il y a lieu ;

- Renseignant les informations nécessaires à la bonne réalisation de l'intervention par LPDV ;

- Renseignant le montant total de la commande

- Transmettant le bon de commande par courriel

Les informations communiquées par le Client lors de la commande engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de LPDV ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité d'une erreur ou d'une omission lors de la passation de la commande.

Le signataire de la commande déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

Chaque commande est considérée comme ferme de la part du Client donc non modifiable. La commande ne sera considérée comme acceptée que lorsqu'elle aura été confirmée ou exécutée par LPDV.

Le numéro de commande est constitué du nom de Client concaténé avec l'année, le mois et le jour de la commande (exemple : Client XXX pour une commande le 25/04/2022 : N° de bon de commande = XXX20220425)

La SAS LPDV se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait ou aurait existé un litige quant au paiement d'une commande antérieure.

Sur demande spécifique du Client, LPDV peut fournir des prestations relatives à la vente de tous articles, produits ou services se rapportant à la pratique et à l'entretien des cycles. L'ensemble de ces prestations fera l'objet d'un devis spécifique.

Les données enregistrées par LPDV constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée par LPDV dans les conditions et les délais légaux.

#### Prix

Les tarifs applicables au Client sont ceux en vigueur au jour de la passation de commande et des éventuelles options souscrite(s) et tels que figurant au devis / bon de commande.

Les tarifs s'entendent nets, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de livraison sont détaillés sur le bon de commande ou sur les sites internet.

#### Modalités de paiement

Une facture est établie par LPDV et envoyé par courriel. Le prix est payable, sans escompte, dès acceptation de la commande. Le paiement s'effectuera par CB ou Paypal. Sur demande, le paiement pourra être par chèque ou virement.

Les produits ne seront pas mis en préparation avant la validation du règlement.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront acquises automatiquement et de plein droit par LPDV, sans formalité et mise en demeure préalable, au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal français, une pénalité réglementaire forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € en sus, sans préjudice de toutes autres actions que LPDV sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. En outre, LPDV se réserve le droit, en cas de non-respect des délais de paiement, de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de service et de suspendre l'exécution de ses obligations.

#### Livraison des produits après préparation de LPDV

Les délais de livraison généralement constatés sont de 4 semaines mais ils peuvent atteindre 8 semaines.

Ces délais sont toutefois donnés à titre indicatif. Tout dépassement éventuel ne pourra donner lieu à dommages et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

LPDV décline toute responsabilité dès lors que le colis quitte l'entreprise et est pris en charge par le transporteur. Le colis est donc sous la responsabilité du Client dès le départ du colis, jusqu'à la livraison à l'adresse indiquée.

Il vous est possible d'assurer le transport de votre produit à valeur réelle. Dans ce cas, merci de nous contacter pour établir un devis.

#### Réception des produits par le Client

Le Client doit vérifier la conformité de la marchandise livrée avant de signer tout document de livraison. En cas de constat d'anomalie, le Client indiquera ses réserves directement sur le document de livraison, suivies de sa signature. En cas de constat d'anomalie sérieuse (emballages déchirés, ouverts, produits manquants, endommagés...), le Client refusera le colis et précisera sur le document de livraison les motifs de son refus. Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client, ou toute personne habilitée à recevoir le colis en son nom, a signé le document de livraison. Il est demandé au Client ayant porté des réserves écrites précises sur le bon de livraison du transporteur, de nous les communiquer, ainsi qu'au transporteur, par lettre recommandée sous 48 heures. Seules les réserves ainsi formulées pourront être prises en compte.

#### Garantie et responsabilité de la société LPDV

LPDV accorde une garantie sur les suspensions EXT d'une durée de 2 ans après la date de livraison. La garantie est accordée au premier acquéreur sur présentation d'un justificatif. Au-delà d'un an, l'acquéreur devra justifier d'un entretien dans un centre agréé. La garantie est limitée au seul remplacement ou à la réparation des pièces prouvées défectueuses par LPDV.

La garantie est automatiquement invalidée en cas de :

- modification apporté sur le produit concerné par le Client sans l'accord écrit préalable de LPDV ;

- détérioration et/ou usure anormale consécutive d'une mauvaise utilisation, d'une installation défectueuse, d'influences chimiques, ambiantes, atmosphériques, électriques ou autres ne provenant pas du fait de LPDV.

Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie n'est effective que si le Client est à jour de ses paiements.

La responsabilité de LPDV ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit (notamment préjudice commercial ou financier, perte de Clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de commande, trouble commercial quelconque, ainsi que toute action émanant de Tiers).

#### Responsabilité du Client et Confidentialité

Le Client est seul responsable des informations fournies à LPDV et sera seul responsable en cas de dommage provoqué par ce contenu.

Le Client s'engage à traiter comme confidentiels toutes les informations et tous les documents commerciaux et techniques, ainsi que tous les objets qui lui sont confiés, et s'interdit de les communiquer et/ou de les transmettre de quelque façon que ce soit à des tiers, sauf autorisation écrite préalable de LPDV.

#### Rétractation

##### Principe

Conformément aux articles L.121-21 et suivants du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat ou de la réception de son article pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire sauf si le contrat accessoire a été exécuté avant la fin du délai de rétractation.

Modalités d'exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client informe LPDV de sa décision de se rétracter en adressant sa déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, avant l'expiration du délai de 14 jours susmentionné :

- par courriel : [contact@lesprosduvelo.com](mailto:contact@lesprosduvelo.com)

- par téléphone au +33 3 67 30 04 07

LPDV accuse réception, sans délai, de la rétractation du Client par courriel.

##### Exceptions

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après l'accord exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

- les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;

##### Remboursement

Le Client sera remboursé de la totalité des sommes versées, sauf les frais de livraison et les frais de renvoi, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle LPDV est informée de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement pourra être différé jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens.

Il sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour que le remboursement soit effectué par un autre moyen de paiement.

Toutefois, conformément à l'article L.121-21-3 du code de la consommation, la responsabilité du Client pourra être engagée par LPDV en cas de dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement. Pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien le Client doit uniquement le manipuler et l'inspecter d'une manière qui lui serait également permise chez un professionnel. Le Client doit manipuler et inspecter l'article, pendant la période de rétractation, avec toute la précaution nécessaire.

#### Gestion et collecte des données personnelles

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

En tout état de cause LPDV ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de la prestation de services. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé au Client de LPDV l'obligation ou non de fournir ces informations. Aucune information personnelle du Client de LPDV n'est publiée à l'insu du Client, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de LPDV et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis du Client. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. Conformément à la législation en matière de protection des données à caractère personnel (CNIL), nous vous informons que les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont mises à disposition de toute personne autorisée, au sein de LPDV, pour vous apporter une réponse adaptée. Ces informations ne seront conservées que pour une durée adéquate à cette finalité ou pour une durée conforme à la loi (obligation de conservation ou prescription).

#### Force Majeure

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse, sont considérés comme des cas de force majeure, outre ceux retenus habituellement par la jurisprudence française et sans que la liste ci-après soit limitative, les guerres, insurrections, émeutes, effets de la fission de l'atome, conflits sociaux, lock-out, intempéries, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, pannes d'ordinateur ou d'équipements périphériques, blocages ou interruptions de fonctionnements des télécommunications ou des réseaux électroniques, interruptions durable de fourniture d'énergie, défaillance des systèmes informatiques, logiciels, réseaux du Partenaire intervenant directement ou indirectement dans la réalisation du Contrat.

Pendant sa durée, l'événement de force majeure suspend pour la Partie qui s'en prévaut, l'exécution de ses obligations.

Dans tous les cas, la Partie affectée par l'événement de force majeure devra faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'éviter, éliminer ou réduire les causes du retard et reprendre l'exécution de ses obligations dès que l'événement invoqué a disparu.

Si le cas de force majeure venait à excéder trente (30) jours à compter de la notification visée ci-dessus, la Partie affectée aura la faculté de résilier de plein droit et sans indemnité le Contrat sans autre formalité que l'envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

#### Dispositions Finales

##### • Notifications

Toute réclamation, demande d'information ou autre devra être adressée à LPDV à [contact@lesprosduvelo.com](mailto:contact@lesprosduvelo.com)

##### • Cession du Contrat

Le Client reconnaît que LPDV est expressément autorisée à transmettre, par quelque moyen que ce soit, le présent Contrat et les droits et obligations y attachés, à tout Tiers de son choix, y compris par voie de fusion / apport partiel d'actif / cession.

Au besoin, le Client l'y autorise.

##### • Loi applicable

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

##### • Attribution de compétence

En cas de litige entre les Parties découlant de l'interprétation, l'application et/ou l'exécution du présent Contrat et à défaut d'accord amiable entre les Parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Strasbourg, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.